

III) Le breton dans l'éducation

3. Vous engagez-vous à continuer de soutenir financièrement les écoles DIWAN de la commune et le versement égal du forfait scolaire ? Ou bien à verser le forfait pour les enfants de votre commune allant dans une filière bilingue ou Diwan extra communale ?

Brest au cœur

La ville de Brest dispose d'un large choix de scolarisation bilingue ou immersive. Nous soutenons à égalité les écoles publiques et privées sous contrat, dans le respect strict de la loi. Nous apportons aussi un soutien important à l'école Diwan en lui permettant d'utiliser des locaux municipaux pour ses 2 sites de Kerangoff et du Guelmeur.

La ville de Brest n'a pas pour politique de verser le forfait scolaire pour les enfants brestois scolarisés dans une autre commune, pas plus qu'elle ne le demande pour les enfants non brestois scolarisés à Brest (ce qui est plutôt favorable à l'école Diwan).

Par ailleurs en tant qu'école sous contrat, Diwan a accès aux aides aux projets d'écoles mis en oeuvre par la ville de Brest.

Brest à venir

Nous poursuivrons ce qui existe aujourd'hui sur cette question.

Brest c'est vous !

Bien entendu, nous continuerons à soutenir les écoles DIWAN s'agissant du forfait scolaire sur des écoles extra-communales. Cela doit se faire dans le cadre des réglementations en vigueur.

Brest imaginons demain

Oui. Accord à formaliser avec les communes concernées.

Écologie solidarités Brest

Oui, bien sûr. Pour les brestois.e.s dans les écoles brestoises

Liste citoyenne

Même réponse que pour le point III.2 (sur l'attribution de l'argent public).

Marchons pour Brest

Oui nous continuerons à financer les écoles Diwan et maintiendrons le versement égal du forfait scolaire.

N'a pas répondu :

Lutte ouvrière